

CALENDRIER DES MESSES

Dimanche 9 mars 2025
1er dimanche de Carême
Année C

Samedi 8 mars	18 h	La Grande Verrière	1 ^{er} dimanche de Carême
Dimanche 9 mars	10h30	Etang	
Mardi 11 mars	9h	Etang	Messe
Mercredi 12 mars	9h	Etang	Messe
Jeudi 13 mars	9h	Etang	Messe
Vendredi 14 mars	9h	Etang	Messe
Samedi 15 mars	11h	St Didier	Messe
	18h	Laizy	2ème dimanche de Carême
Dimanche 16 mars	10h30	Etang	
Samedi 22 mars	11h	St Didier	Messe
	18h	Thil	3ème dimanche de Carême
Dimanche 23 mars	10h30	Etang	

Nouvelle adresse du site et du mail de la paroisse :
paroisseetang.fr
contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial 03 85 82 24 01
17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Arroux

Père Etienne : 06 45 27 76 27

Chers paroissiens,

Le temps du carême a donc commencé ce mercredi. J'espère qu'il sera profitable pour nous aider à nous rapprocher du Bon Dieu.

Beaucoup se demandent ce qu'ils vont faire comme sacrifice durant la carême et c'est une très bonne chose de prendre quelques décisions en son âme et conscience et de faire au mieux pour s'y tenir.

Chacun peut décider, dans le secret de son coeur, de faire telle ou telle action. Nous gardons évidemment les trois piliers du carême : prière, jeûne et aumône mais rien ne nous empêche d'explorer d'autres pistes. Encore une fois, la démarche de chacun est personnelle.

Je vous rappelle simplement ce que nous demande l'Eglise pour le jeûne et l'abstinence.

- Abstinence = ne pas manger de viande. Qui est concerné? Tous les fidèles à partir de 14 ans. Quand y est-on tenu? Tous les vendredis de l'année (sauf si une solennité est fêtée ce jour-là) et le mercredi des Cendres.

- Jeûne = sur les trois repas de la journée : un repas sauté, un repas simple et une collation (un peu de nourriture). Qui est concerné? Tous les fidèles majeurs jusqu'à 60 ans. Quand y est-on tenu? Le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. Il est de coutume de jeûner tous les vendredis du carême.

Je vous souhaite de passer un bon carême et de progresser dans votre vie de foi.

Je vous assure de ma prière.

Abbé Etienne Lhomme

INTENTIONS DE MESSE

Samedi 8 mars

Messe de 18h à La Grande Verrière

Thérèse PIPONIAU

1^{ER} anniversaire Marcel DECHAUME

Dimanche 9 mars

Messe à 10h30 à Etang

Odile et Georges BERNARD et défunts des familles

BERNARD-DORIDOT-TAVEL

Alexandra TAVEL

Quarantaine Gilberte GUERIAUD

Quarantaine Madeleine REMONT et son époux Louis

Quarantaine Léon DUBAND

Familles CHAVOT

Bernadette ANDRIOT et sa famille

Quête impérée le 16 mars pour les Facultés Catholiques de Lyon

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine ou à partir de 10 h avant la messe du dimanche ou avant la messe du samedi soir à 18h, sur rendez-vous.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les jeudis matin de **9h30 à 14h** à la Chapelle à Etang

Vous êtes tous bienvenus.

FORMATION THEOLOGIQUE DES ADULTES

Mardi 11 février de 20h à 21h, salle Mère Térésa, à la paroisse

EVEIL A LA FOI

Mercredi 12 mars, à 10h à la paroisse

ROSAIRE

Mercredi 12 mars, à 14h30, chez Odile Maurice

CHAPELET

Chaque mercredi, à 14h à la Comelle

PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS

Chaque 1^{er} jeudi du mois, à 19h30, Heure Sainte à la chapelle du St Sacrement

VENTE DES LIVRES DE PARAY

Les dernières encycliques du pape François sont à votre disposition au secrétariat de la Paroisse ou le dimanche à l'issue de la messe d'Etang

C'est la confiance : exhortation apostolique sur la confiance en l'amour miséricordieux de Dieu avec préface de Michel Cool.

Il nous a aimés (Dilexit Nos) sur l'amour humain et divin du Cœur de Jésus avec préface du père Etienne Kern, recteur du Sanctuaire de Paray-le-Monial.

L'espérance ne déçoit pas (Spes non Confondit) : bulle d'indiction du Jubilé ordinaire de l'année 2025

PELERINAGES DIOCESAINS DE LOURDES

Cette année, les pèlerinages à Lourdes auront lieu :

-du 6 au 11 mai avec le Père Jean-Robert Courtot, vicaire général

-du 7 au 12 juillet avec Mgr Benoit Rivière.

Les inscriptions aux pèlerinages auront lieu à partir de mi-janvier.

Renseignements auprès de B. Philippon ou S. Bouvier

SOUSCRIPTION

Pour la rénovation de la sacristie et de l'église de LA TAGNIERE :

Votre don doit être fait par chèque à l'ordre de :

« Association diocésaine Autun – La Tagnière » et envoyé à la paroisse

Ste Jeanne de Chantal, 17 rue St Pierre 71190 Etang sur Arroux

C'est la paroisse qui se chargera d'envoyer le chèque à l'Évêché et vous recevrez un reçu fiscal.